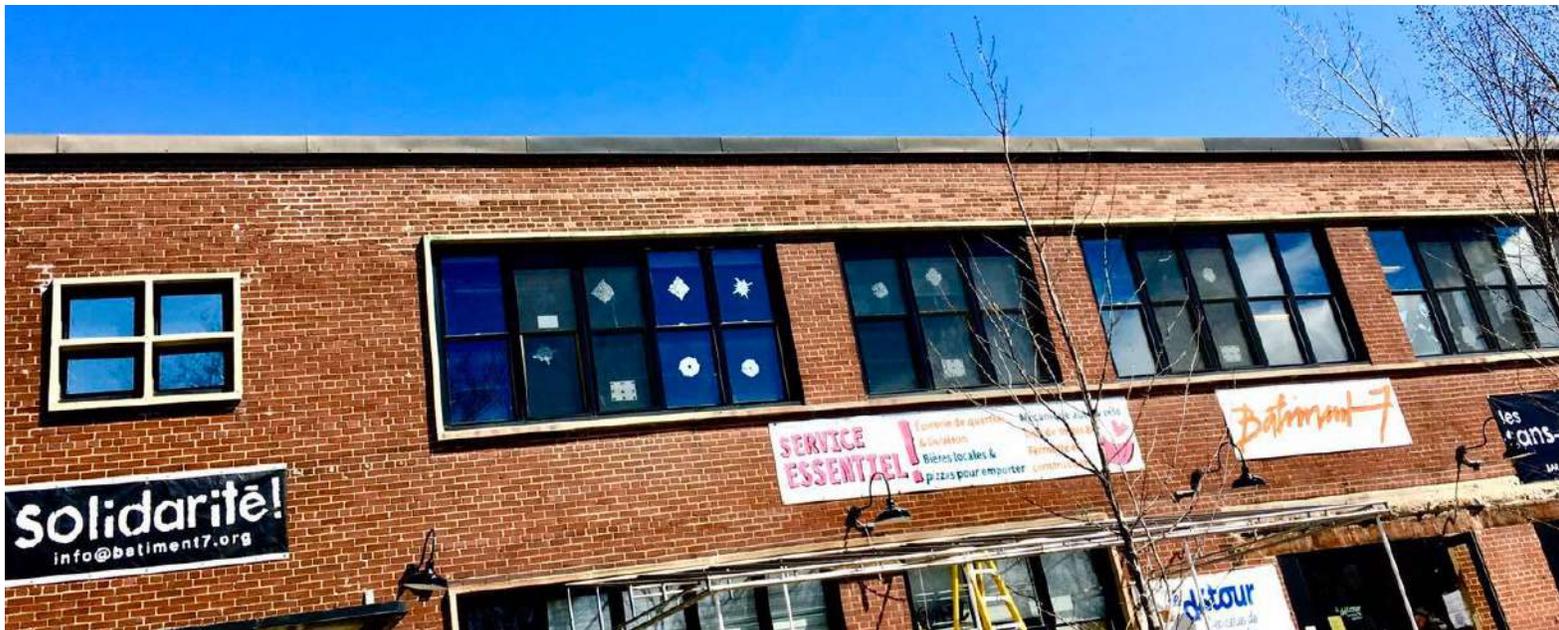




RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



7 À NOUS

Table des matières

2020 en bref	3
Écosystème humain	3
Les défis de viabilité	3
Le bâtiment et les travaux	4
Des services essentiels pour la population	4
Pour conclure !	4
2020 par Grands Cercles	6
LE PÔLE DES PRATIQUES	6
Les occupants, leurs activités et constats généraux	6
Accueil	8
Programmation et relance des ateliers	8
DÉMOCRATIE	10
Le cercle Quartier	10
Le cercle Diversité et accessibilité	11
Le cercle Intégration	11
Le cercle Noeuds et conflits	12
Le cercle Structure	12
Informatique	13
DÉVELOPPEMENT ET VIABILITÉ	15
Le cercle Développement	15
Finances et financement	24
Structure organisationnelle	27
UNE STRUCTURE (TOUJOURS) EN ÉVOLUTION VERS L'AUTOGESTION	27
INSTANCE DE PILOTAGE	30
CERCLE RH / COMITÉ AD HOC RH	32
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	33
L'ÉQUIPE SALARIÉE	33
Partenariats et visibilité	35
PARTENARIATS	35
VISIBILITÉ	36
LES DÉFIS DE 2021	36

2020 en bref

Aux premiers jours de 2020, nous étions en route vers une consolidation costaute de tous les chantiers majeurs entamés en 2019 : intégration de nouveaux projets occupants, mise en oeuvre d'une refonte de nos ateliers collaboratifs, offre d'une nouvelle gamme d'activités liées aux locations et à la programmation, structuration de la croissance de l'équipe salariée, réflexions sur les forces et difficultés notre autogestion, lutte pour la non-construction de condominiums sur les lots 3 et 4, réflexions sur nos mécanismes d'intégration et sur les freins à la diversification de notre écosystème, verdissement autour du Bâtiment 7, implantation d'un système de cercles restaurateurs pour accompagner les conflits...

... Et puis est survenue la pandémie et le confinement, mettant à rude épreuve notre organisation et toutes ces ambitions. Le Bâtiment 7 est un lieu de rassemblement, de vie collective, d'activités culturelles et sociales. Il est en fait un milieu de vie. Ces espaces ont été fermés pour la majorité de l'année. C'est l'essence même de notre projet qui a été mise à mal, tant dans ses rapports humains, qu'organisationnels et financiers.

Écosystème humain

Nous avons connu les défis du travail à distance et des réunions virtuelles, avec toutes les adaptations requises et les apprentissages à faire rapidement pour poursuivre notre travail de manière collaborative. Plusieurs cercles généraux spéciaux se sont tenus au printemps pour se donner des orientations communes pour s'adapter au contexte de pandémie.

Des pans entiers de nos activités ayant été mis sur pause, nous avons dû procéder à des mises à pied de salarié-es. La conciliation travail/famille a aussi été complexe. Plusieurs ont dû s'absenter du travail pour cette raison, ou encore pour des enjeux de santé, et notamment d'épuisement. Et, finalement il y a eu plusieurs départs parmi les salarié-es.

L'implication des membres actifs au sein du Bâtiment 7 a aussi connu un ralentissement. La distance physique a eu un impact sur la cohésion de notre écosystème et l'éloignement a miné notre force d'action collective, celle-là même qui est le cœur vivant du Bâtiment 7. Malgré tout, un noyau de membres est demeuré mobilisé pour maintenir l'essentiel. La réorganisation des tâches qui s'en est ensuivie était toujours en cours à la toute fin de l'année.

Le contexte politique ambiant, marqué par des réflexions sur le racisme systémique et de l'accessibilité, a également amené des questionnements sur nos propres défis de mise en action de notre mission, amenant dans son lot tensions et approfondissement de notre compréhension de cette mission.

Les défis de viabilité

La cessation de toutes nos activités et la perte de nos revenus autonomes a nécessité un réalignement complet de notre budget 2020. Nous sommes allés chercher les aides d'urgence, nous nous sommes donné les conditions pour diversifier certaines de nos activités économiques. Nous avons mis sur pied des facilités de paiement partiel

et même de quittances pour certains de nos occupants. Nous sommes allés chercher des moratoires sur le remboursement de nos prêts et mis tout en œuvre pour assurer que notre bateau, du point de vue financier, reste à flot. Les états financiers 2020, légèrement excédentaires, témoignent de la gestion de crise rigoureuse qui fut faite.

Le bâtiment et les travaux

Pandémie ou pas, nous avons dû faire face au fait que détenir un bâtiment aussi imposant, rénové sur moins d'un tiers de sa superficie, génère son lot d'impératifs d'entretien et de travaux, ne serait-ce que pour en empêcher sa détérioration. Nous avons donc poursuivi certains travaux sur diverses sections de l'immeuble, lorsque les conditions sanitaires et financières l'ont permis, dont la décontamination des sections B1 et B2. Nous avons aussi poursuivi les démarches pour le développement des sections vacantes.

Des services essentiels pour la population

Soulignons et saluons, le travail essentiel de plusieurs des occupants et projets de notre écosystème en période de pandémie:

- Le Détour, épicerie et service essentiel, qui a su se réorganiser et rester ouvert pour répondre aux besoins de la communauté.
- Les ateliers mécanique et vélo qui ont été présents pour répondre aux besoins.

Et le dynamisme des occupants qui ont repris des activités malgré les difficultés, surtout durant la période de l'été:

- Les Sans-taverne qui ont modifié leur offre de service
- L'École d'Art et Press Start qui ont offert des activités à l'extérieur
- La Coulée qui a repris ses activités sur rendez-vous
- Sans compter, le projet de la Fermette et des jardins qui ont été au centre de la vie collective par leurs activités extérieures. Une bouffée d'air et d'espoir collectif.

Pour conclure !

Fin 2020, l'aventure du Bâtiment 7 est définitivement secouée par des départs, des conflits, des dossiers au ralenti et un litige qui commence avec l'organisation Quartier Éphémère (voir plus bas !). Comme pour tous les autres pans de la société, la pandémie a heurté de front les faiblesses organisationnelles de notre projet jeune et bouillonnant de rêves.

Et pourtant. C'est aussi avec une résilience et une solidarité collective hors du commun que le Bâtiment 7 arrive à se maintenir la tête hors de l'eau et à braver la tempête, avec le même feu sacré qui aura marqué sa longue histoire de luttes et de réappropriation.

Longue vie au Bâtiment 7 et à tous ses défis - véritables preuves qu'ici, c'est de vie collective vraie et de transformation sociale sans guide d'usage que l'on expérimente.



*Proximité pré-pandémie des membres du B7, capturée début mars par une photographe du TIESS.
Pour les autres photos, [c'est par ici!](#)*

2020 par Grands Cercles

Les trois grands cercles du 7 À NOUS sont le Pôle des Pratiques, Démocratie et Développement-viabilité. Cette année encore le rapport d'activités est découpé selon ces grands cercles, comme aucune révision majeure de la structure organisationnelle n'a été adoptée en 2020 (quoique nous ayons vécu un intermède de fonctionnement en temps de crise - plus de détails en p.30).

LE PÔLE DES PRATIQUES

Les occupants, leurs activités et constats généraux

En 2020, les groupes occupants sont les suivants :

- L'Épicerie le Détour de Pointe-Saint-Charles
- Les sans-taverne
- Press Start
- L'Atelier la Coulée
- L'École d'art de Pointe-Saint-Charles
- La salle de soins
- Le SAS, atelier textile et marionnette
- Les Ateliers collaboratifs:
 - Vélo (Cycle 7)
 - Bois
 - Mécanique
 - Sérigraphie
 - Céramique
 - Impression Numérique
 - Chambre Noire

Activités des occupants :

L'année 2020 a été particulièrement difficile pour les occupants et pour le secteur d'activité des ateliers et de la programmation offerte dans nos espaces du Grand atelier et de la salle polyvalente. Le confinement a marqué l'arrêt et l'annulation de toutes les activités programmées et la mise à pied de la personne salariée responsable de ce volet.

Pour certains des occupants qui sont des services essentiels, les activités ont été au contraire augmentées : Notamment, l'Épicerie Le Détour est demeurée en opération toute l'année et les membres ont déployé des

efforts immenses pour maintenir ce service à la population, bonifié par un nouveau service de livraison. Les ateliers mécanique et vélo ont connu un achalandage accru, et l'atelier vélo a développé une nouvelle offre de vente de vélos à faible coût pour répondre aux besoins du quartier.



Les cours de l'École d'art en extérieur, et le super nouveau vélo de livraison du Détour!

L'accès au Bâtiment 7 a été fermé au public pour la majeure partie de l'année. Toutefois, en fonction de l'évolution des mesures sanitaires, des activités ont repris chez les occupants ou dans les ateliers, souvent sur rendez-vous, chacun adaptant sa réalité en fonction des mesures sanitaires. Certaines activités se sont tenues en extérieur, dont des ateliers de travail du bois pour les enfants du quartier!



Ateliers de travail du bois pour les enfants en plein air!

Constats généraux sur le Pôle des pratiques :

- Il y a eu un maintien d'une dynamique collective malgré le départ de presque tou-tes les salarié-es lié-es au grand cercle et l'absence de coordination;
- Un groupe de travail fonctionnel et dynamique a été mis en place et a permis la reprise des rencontres inter-ateliers;
- Il y a eu l'amorce d'une réflexion en groupe de travail sur le plan d'action 2021 et la viabilisation des ateliers. Une décision d'embaucher une personne responsable du développement d'une offre de cours offerts à la population par les différents ateliers a été prise.

Accueil

L'accueil a débuté l'année en continuant son cheminement bénévole, avec des hauts et des bas en termes de participation et avec l'appui d'une personne embauchée en 2019 sur une subvention salariale de 30 semaines. Évidemment la fermeture du bâtiment et la mise en veilleuse des activités a mis fin au travail au jour le jour des membres de ce cercle. À la fin 2020, il apparaît certain que 2021 marquera une nouvelle étape pour l'accueil, impliquant une remobilisation des membres et une revue en profondeur de son fonctionnement.

Programmation et relance des ateliers

- Le lancement du secteur Programmation et location a été une majeure en 2019 à la faveur de la rénovation du Grand atelier - espace multi-usage de 1500pi² - avec un objectif de générer 45 000\$ de revenus annuels depuis les locations. De plus, le volet programmation, destiné au grand public dans une optique d'accessibilité, a été lancé à la fin de l'automne 2019 avec un calendrier de projections, spectacles, ateliers, etc. Ce sont environ une centaine d'événements, ponctuels ou récurrents, qui sont organisés en 2019, pour la majorité gratuits ou à contribution volontaire. 2020 a mis fin à tous ces efforts.
- Malgré les circonstances difficiles, certaines activités de programmation ont eu lieu, telles que le Marché de Léon, tenu le 13 décembre, qui a connu un franc succès.
- Les ateliers collaboratifs, pour leur part, avaient prévu vivre un véritable processus de relance à partir d'une réflexion qui avait confirmé que nous souhaitons toujours des ateliers partagés qui appartiennent au 7 À NOUS et qui rejoignent plusieurs types d'utilisateurs. Toutefois le plan d'action tarde à se mettre sur pied et la démarche accuse des retards qui seront accentués par l'année de confinement qui a entraîné une démobilisation, des départs et surtout des incertitudes tant financières qu'organisationnelles.

Entretien

Quelques faits marquants de l'entretien :

- Les premières formations sur l'entretien des systèmes ont été données aux membres.
- L'installation des toiles d'ombrage aux fenêtres sur la face sud de la section A de l'immeuble.
- La maintenance des systèmes mécaniques du bâtiment s'est maintenue de façon soutenue, admirable et bénévole par Jonathan Dionne.
- Diverses réparations DIY ont été faites par des bénévoles : réparation des portes, nivellement de la bouche d'égout sur le trottoir, quelques réparations.
- 2 corvées de ménage/réparations ont été organisées.
- La maintenance du système de ménage s'est faite tant bien que mal à travers le confinement !



BBQ à la ferme après une journée de corvée collective!

DÉMOCRATIE

Le cercle Quartier

Le 7 À NOUS, membre observateur de la CDC Action-Gardien, a participé durant toute l'année à la concertation des organismes communautaires de Pointe-Saint-Charles.

Quelques événements furent organisés :

- Pose de lumières décoratives à l'extérieur du bâtiment
- Programmation qui ramène les populations qui connaissent moins le B7
 - Distribution de bonbons à l'Halloween
 - *Hip Hop as Resistance*, en collaboration avec Press start
 - Atelier réparation vélo avec Cycle 7
 - Atelier de construction de mobilier (Éco-Quartier + Atelier Bois) pour les parcs du quartier
 - Activités de la semaine de relâche, en lien avec les écoles du quartier
- Événements sur zoom (Karaoke)



Distribution de bonbons et de chocolat chaud à l'Halloween!



Événement Hip Hop Comme Résistance : Spectacle, BBQ et murale collective!

Le cercle Diversité et accessibilité

Le Cercle Diversité et Accessibilité a continué ses réflexions sur les freins et moteurs de l'accessibilité au Bâtiment 7. Il avait pris en 2019 la décision d'initier différents processus pour approfondir ces réflexions, notamment en entamant une discussion avec le COCo (Pour en savoir plus sur eux, [cliquez ici](#)) pour voir comment ils pourraient aider à l'approfondissement de ces réflexions - qu'il s'agisse du racisme, de l'épuisement professionnel ou du développement des processus de gestion des RH ([détails du projet ici](#)). Cette démarche était prête à débuter en mars 2020 mais a été mise sur pause.

Le cercle Intégration

Alors qu'à la fin 2019 le cercle était sur une bonne lancée, avec des rencontres d'information (meet & greet) pour accueillir des membres allié-e-s et des formations d'intégration de membres actif-ve-s, prévues de façon régulière, la pandémie a stoppé l'accueil de membres allié-e-s et a ralenti l'intégration de membres actifs.

Les formations d'intégration de nouveaux membres actifs ont redémarré en juin, et 6 rencontres d'intégration ont eu lieu entre juin et décembre 2020, principalement pour accueillir les nouvelles personnes des groupes occupants et du cercle jardin.

En début d'année, le cercle avait travaillé à un plan pour mieux soutenir les cercles, en particulier les ateliers, par de la formation et de l'accompagnement. Ce plan comprenait de la formation sur le fonctionnement par cercles et les différents rôles des membres ainsi que sur les notions d'accessibilité et de diversité dans les cercles.

Le cercle a organisé conjointement avec le cercle développement une soirée d'information avec des personnes intéressées sur l'utilisation transitoire de certains des espaces non occupés de notre bâtiment.

Parmi les perspectives pour l'année à venir, mentionnons l'accompagnement des cercles et des ateliers. Des efforts seront aussi mis pour mieux documenter le processus de formation et intégration des membres actifs afin de favoriser une plus grande prise en charge de ces activités par les membres et devenir ainsi plus autonome d'un rôle salarié.

Le cercle Noeuds et conflits

Le cercle Noeuds et conflits a poursuivi le plan d'action pour la mise en place d'un système restaurateur débuté en 2019 et rendu possible par une subvention du Fonds Accès Justice, du Ministère de la Justice. Mentionnons que cette subvention a été octroyée pour une deuxième année de juin 2020 à juin 2021.

Le cercle est composé de bénévoles avec l'appui d'une salariée à la hauteur de 14h/semaine. Le cercle a été très actif tout au long de l'année avec 18 rencontres. Les principales activités se sont concentrées autour de la prévention avec 2 ateliers d'introduction en communication non-violente, 1 atelier découverte des cercles restaurateurs, 1 formation pour apprendre à faciliter les cercles restaurateurs.

Au cours de l'année, le cercle a aussi été particulièrement occupé avec 7 processus d'accompagnement de conflits, soit par des cercles restaurateurs ou de la médiation, des "petits" et des plus "gros". Le cercle Noeuds et conflits constate que, souvent, des enjeux soulevés par les conflits dépassent les relations interpersonnelles et concernent le fonctionnement général au B7, sa structure, des questions autour de la langue, de la diversité, du racisme, des valeurs fondamentales... Aborder de telles questions demande beaucoup de temps et une grande ouverture d'esprit pour cheminer vers une plus grande compréhension mutuelle.

Le cercle a aussi continué un travail de réflexion autour de la révision du Code de vie applicable au Bâtiment 7 et de son application avec des questions telles que : Notre [code de vie](#), à quoi sert-il? Que fait-on quand il y a une limite franchie? Qui dans notre écosystème prend la responsabilité d'en parler avec les personnes concernées? Comment ce code de vie peut-il être appliqué en reflétant la culture restauratrice que Noeuds et conflits développe tranquillement au Bâtiment 7?

Le cercle Structure

Le cercle structure a été particulièrement sollicité en 2020 alors qu'il est passé de 5 à 3 membres. Des tentatives de recrutement ont été faites durant la pandémie, notamment via la création de task forces sur des sujets précis (évaluations, cercle général, RH, etc.) mais n'ont pas permis l'intégration à long terme de nouveau-elle membre. Il y eut 15 rencontres du cercle structure, sans compter l'organisation de cercles généraux et autres processus pour mener à bien les réflexions importantes partagées avec les membres du 7 A NOUS.

Au début de l'année, 3 chantiers étaient en cours : poursuite des réflexions sur la coordination, les Ressources Humaines (travail salarié, rôle d'employeur) et la révision de la structure en continu : l'évolution du "nous" vers un "nous mature".

Le confinement et la cessation des activités décrétées en mars 2020 ont amené le réalignement des énergies. Dès la fin de mars 2020, le cercle structure a réfléchi et piloté la mise en place d'une structure de gestion en temps de crise : la création d'une instance de pilotage, regroupant des membres des 10 volets prioritaires et essentiels de notre organisme. Plus de détails sur ce fonctionnement en page 30.

Nous croyions que ce fonctionnement en temps de crise ne durerait que quelques semaines, mais compte tenu des différentes vagues de la pandémie, il s'est étiré dans le temps. Dès l'automne, un processus de réflexion autour de la coordination a été amorcé, alimenté par un bilan de l'instance de pilotage. Nous avons convenu en décembre 2020 la nécessité que le chantier sur la coordination soit une priorité de 2021, afin de réfléchir les suites de cette instance de pilotage.

La question de la place/responsabilités des salarié-e-s au Bâtiment 7, l'organisation des ressources humaines, les épuisements, les départs, les conditions de travail ont aussi été parmi les sujets traités par le cercle structure, dans des processus en dialogue avec l'écosystème et le cercle général. En octobre 2020, un groupe de travail a été mis sur pied pour la création d'un nouveau cercle : le cercle RH, lequel fut adopté en décembre 2020 avec un mandat et une composition.

En parallèle, un groupe de travail a réfléchi sur différentes questions liées aux ressources humaines :

- Processus d'évaluation des salarié-e-s à mettre en place.
- Accompagnement et soutien de divers processus autour des embauches.
- Une démarche autour des besoins en ressources salariées au Bâtiment 7 a aussi été menée à l'automne 2020 avec chacun des cercles, et s'est conclue en décembre par des décisions sur les priorités d'embauche, les processus et les moyens à mettre en place pour les réaliser.

Les réflexions sur l'évolution de la structure et la mise en place de la nouvelle instance de coordination devront se poursuivre tout au cours de l'année 2021.

Informatique

Cette année fut l'an 2 de la mise en place d'une infrastructure informatique du Bâtiment 7 basée sur le logiciel libre : un serveur dédié chez la coopérative Koumbit nous permettant de l'hébergement web pour tous les projets du B7, ainsi qu'une plateforme de messagerie interne (*Mattermost*), un système de courriel (*Rainloop*), un wiki interne, des calendriers et fichiers partagés (*Nextcloud*), etc.

À la fin de l'hiver 2020, tous les membres actifs étaient maintenant "à bord" des nouveaux outils, et tous les services étaient bien implantés, sauf la section de fichiers partagés de Nextcloud. La formation sur les outils informatiques fait dorénavant partie de la formation d'intégration de membres actifs, et un canal *Assistance informatique* existe sur Mattermost afin que les membres s'entraident en lien avec leurs problématiques informatiques.

La migration vers les nouveaux outils s'est faite de manière graduelle à la fin 2019 et début 2020, et l'expérimentation de plus en plus intensive nous a amené à voir les lacunes de ces systèmes et l'impact sur notre fonctionnement. Durant la pandémie, la priorité fut de s'assurer de maintenir en fonction notre infrastructure, devenue névralgique plus que jamais en temps de distanciation et de télétravail. Continuer à développer notre infrastructure ayant pu nuire à sa stabilité, nous avons peu travaillé en ce sens. Nous avons cependant travaillé à nous approprier les logiciels permettant le travail collaboratif en ligne (Zoom, Jamboard, etc.). Le projet de migration de tous nos fichiers vers Nextcloud (en provenance de Google Drive) a été suspendu pour ces raisons, mais aussi car il nous est apparu car il y aurait eu trop de coûts (financiers et organisationnels) que de bénéfices pour notre écosystème. Une formation sur le classement de fichiers a cependant été organisée par la responsable de l'informatique à la fin de 2020.

Une réflexion sur la renégociation de nos services avec Koumbit a été initiée à la fin 2020, alors que se terminait le contrat de la membre salariée responsable de l'informatique. Avant de quitter, la prise en charge de nos responsabilités informatiques a été discutée avec l'instance de pilotage et le cercle structure dans une optique d'amélioration continue.



Les parties B du Bâtiment 7, pas encore complètement rénovées, sous le soleil de l'automne 2020

DÉVELOPPEMENT ET VIABILITÉ

Le cercle Développement

Le Cercle Développement a poursuivi activement, tout au cours de l'année, son travail sur de nombreux dossiers qui vont des travaux requis sur les sections vacantes de l'immeuble à la réflexion sur le développement futur de ces sections avec le concept de Rue du village, incluant des occupations transitoires.

Ajoutons aussi tout le volet des aménagements extérieurs : jardins, projet fermette, la ruelle bleue verte, le développement des lots adjacents au B7 (lots 2-3-4), liens avec l'arrondissement Le Sud Ouest et le propriétaire de ces lots, Les Cours Pointe-Saint-Charles.

Voici, en gros, les principaux développements de 2020 sur ces différents aspects :

Fonctionnement du cercle

Ce cercle était composé de 8 personnes, pour la plupart présentes dans l'organisme depuis de nombreuses années. La dernière année a cependant amené quelques changements (absences pour maladie et départs pour réorienter les énergies vers d'autres cercles). Le cercle a tenu au cours de l'année 28 rencontres.

Développement de la Phase 2

- Le Cercle a poursuivi sa réflexion quant à l'ampleur de la phase 2. Après mûre réflexion, il a proposé un développement par étape avec des travaux limités aux sections B1 et B2 dans un premier temps.
- Le concept de Rue du Village a été maintenu: installer au rez-de-chaussé tout le long du bâtiment, les services de proximité pour la population et installer à l'étage les ateliers de création. Ceci afin de faciliter l'accessibilité et la visibilité pour les services et de créer une fluidité et du mouvement entre les commerces.
- Tous les bouleversements et l'insécurité créés par la COVID ont cependant ralenti le travail de planification, de recherche de financement, de recherche de projets occupants. Toutefois, les liens se sont maintenus avec le CPE les Enfants de l'avenir, pour l'installation de ses 80 places, et l'Épicerie le Détour, qui souhaite s'agrandir et occuper un des espaces au rez-de-chaussée de cette nouvelle section.



Les travaux

- Nous poursuivons les travaux requis par notre immeuble que ce soit dans les sections occupées ou les sections vacantes.
- Nous avons obtenu le statut de constructeur - propriétaire et avec notre chargé de projets - Travaux , nous sommes en mesure d'agir en pleine autonomie dans ce secteur névralgique de nos activités et d'avoir effectué quelques actions stratégiques :
 - Réalisation de travaux de décontamination dans les sections B1 et B2, nécessaires pour simplement avoir accès de façon sécuritaire à ces espaces et en commencer la planification vers des travaux permettant de livrer aux futurs occupants un "base building".
 - Planification de travaux de réfection de la toiture des sections B3-B4, mais finalement travaux reportés en raison du litige avec QE sur la propriété de ces sections.
 - Travaux de protection importants pour la sécurité du public sur les parties B et C.
 - Travaux de remise aux normes pour usages temporaires dans les sections B3-B4.

- Renégociation des mandats en ingénierie et en architecture

Dossier des lots 3 et 4 : Victoire! Pas de condos sur les lots 3 et 4 et des accès pour le Bâtiment 7

L'importance de désenclaver le Bâtiment 7 et de ne pas construire de condos sur les lots 3 et 4 (contigus à notre immeuble sur sa face sud) est apparue encore plus cruciale au fur et à mesure de notre occupation des lieux. Les démarches entreprises dès 2018 et 2019 auprès de l'arrondissement du Sud-Ouest, la Ville de Montréal, ainsi que des développeurs pour trouver une solution alternative ont finalement portées fruit :

- Une révision de l'accord de développement conclu entre la Ville de Montréal et les Cours Sainte-Madeleine a permis l'adoption d'une solution de désenclavement apportée par le 7 À NOUS et les groupes du milieu depuis 2011 (!), à savoir le déplacement d'espaces parcs prévus sur le site vers les lots 3 et 4 et la relocalisation des condos. Il n'y aura pas de construction de condos sur les lots 3 et 4, c'est officiel ! En face du Bâtiment 7, les lots seront transformés en espaces publics devant la rue Le Ber (lot 2) et en parcs le long de la rue Sainte-Madeleine (lots 3 et 4). Le processus pour officialiser ces changements n'est pas encore terminé en cette fin de 2020, mais toutes les parties s'entendent pour aller de l'avant. Le 7 À NOUS inscrit une nouvelle victoire dans le parcours qu'il s'est donné, grâce à la ténacité et la mobilisation de ses membres. Un vrai gain dont toute la communauté du Bâtiment 7 et la population du quartier peuvent se féliciter !
- À la place d'un mur de 57 condos, ce gain permettra au Bâtiment 7 d'avoir des accès vers la rue Sainte-Madeleine et de sortir de l'enclavement qui nuit énormément à ses activités. Rappelons que la cession du bâtiment s'est faite avec très peu de terrain : une bande de quelques mètres tout autour du bâtiment et un seul accès à la rue Le Ber. La configuration du bâtiment tout en longueur, sans accès autre qu'une servitude de passage côté Nord pour les livraisons, posait un vrai problème pour le développement des sections non occupées.
- Ce fut long et laborieux, mais au final la stratégie du cercle développement pour empêcher l'enclavement du Bâtiment 7 et la mobilisation citoyenne a permis, premièrement, de corriger une erreur flagrante de planification urbaine de l'accord de développement de 2012 et deuxièmement, de forcer l'Arrondissement à faire des efforts hors de l'ordinaire pour dénouer une impasse.

En lutte pour les lots 3 et 4 ! Bannières posées sur le côté Sud du Bâtiment !

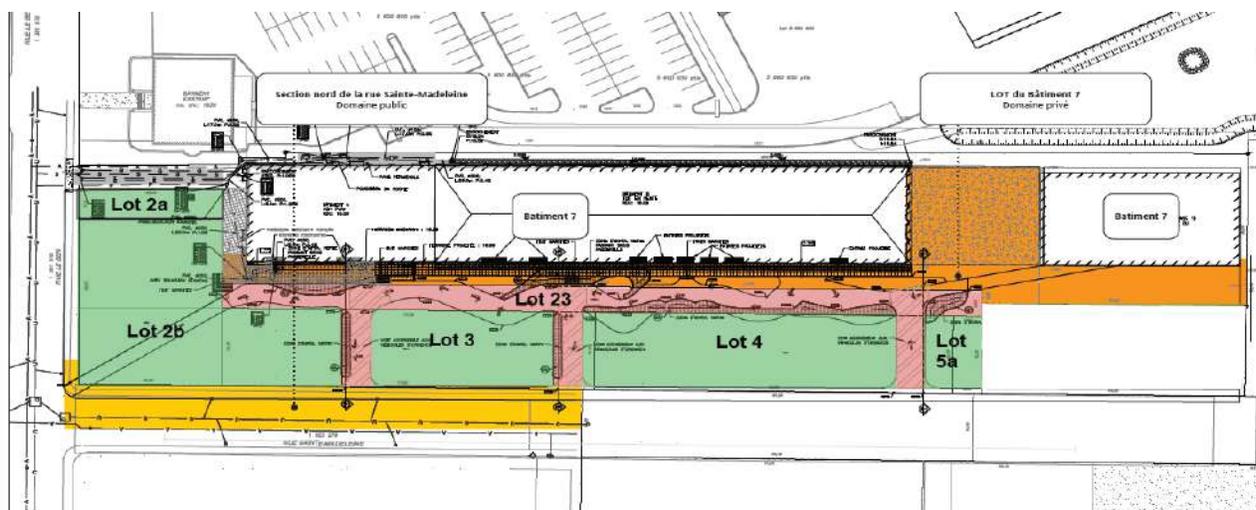


La Ruelle bleue Verte et la gestion de nos eaux pluviales

Le projet pilote de Ruelle bleue-verte, sur le lot 23 (qui longe le Bâtiment 7 sur sa face sud), porté par l'Alliance des Ruelles bleues-vertes, dont le 7 À NOUS fait partie, s'est mis sur les rails en 2020 suite aux engagements financiers obtenus (le FIRM, le Fonds Canadien des municipalités, et le Fonds de Gestion des Eaux pluviales du gouvernement provincial).

Même en période de pandémie, le travail de consultation et de conception pour l'aménagement de la Ruelle bleue-verte, un espace public qui relie notre terrain aux parcs prévus sur les lots 3 et 4 et la rue Sainte-Madeleine, a largement avancé.

Nous avons, depuis l'acquisition du bâtiment, l'obligation réglementaire de gérer les eaux pluviales tombant sur notre toit et notre terrain de façon écologique. Le concept pilote de la Ruelle bleue verte de Pointe-Saint-Charles est appelé à remplir cette exigence, tout en étant une première à plusieurs niveaux. Les eaux de pluie, plutôt que de surcharger les égouts et se décharger dans le fleuve, sont prévues être absorbées de façon écologique sur le domaine public de la ruelle ainsi que sur le terrain du B7 avec des aménagements, mettant en valeur l'eau et la végétation. Ces espaces et ces aménagements feront l'objet d'une gestion partagée entre le B7 et l'arrondissement. Il doit aussi comprendre un volet scientifique et éducatif. Les travaux sont prévus pour l'automne 2021, suite à la décontamination. Une partie des travaux sera sous la charge de l'équipe du B7.



Le terrain du B7 en orange, la place publique (lot 2b en vert), les parcs (lots 3 et 4 en vert) et la ruelle bleue verte (lot 23 en rose)

Les parcs et espaces publics sur les lots avoisinants

- Depuis le début de l'occupation du B7, nous avons investi les espaces qui nous entourent, soit les lots 2, 3, 4 et 5, qui seront cédés à la Ville de Montréal pour devenir des parcs et espaces publics. Ils seront d'abord décontaminés et plus tard réaménagés selon un plan à déterminer par la ville et l'arrondissement.
- Le Cercle développement et la communauté du B7 se sont alliés avec la Table de concertation du quartier Action-Gardien ainsi qu'à l'OPA ([Opération populaire d'aménagement](#)) pour se préparer en amont et réfléchir à nos besoins et ceux de la population du quartier pour les futurs usages de ces espaces publics. Un exercice de consultations est ainsi en préparation pour le début de 2021. Il s'agit d'une étape importante car les installations dans les parcs seront permanentes et nous allons vivre avec longtemps. Quels sont nos besoins ? Comment cohabiter avec le voisinage et ses besoins ? Comment ces parcs et espaces publics viendront-ils compléter les usages des autres parcs du quartier ?

La fermette : un projet de quartier

- Le projet de fermette poursuit sur sa lancée, avec 4 composantes pour 2020 : serre, jardins, conteneurs de transformation, poulailler. Il s'agit d'un projet collectif élaboré et mis en œuvre par le B7, son comité Jardins, le Club populaire des consommateurs, Action-Gardien ainsi que le Détour :
 - L'impressionnante serre financée par le Club Populaire a été complétée grâce aux coups de main de Grégoire Dorval et de plusieurs bénévoles. Elle héberge aujourd'hui bon nombre de plans de tomates. Un groupe s'est formé pour l'aménager au cours de l'été (tables roulantes, irrigation, ouverture automatique, etc) et l'utiliser à son plein potentiel.
 - Les conteneurs ont fait leur apparition sur le terrain et ont été modifiés de façon à permettre des projets de transformation alimentaire à la fin de l'année.
 - En 2020, un poulailler a été construit, qu'il a fallu sécuriser davantage car plusieurs poules sont mortes sous les dents d'un renard urbain. Les survivantes sont mieux protégées que jamais!



- Les jardins sont luxuriants et ont poussé plus que jamais, survivant à la canicule grâce aux soins des jardiniers bénévoles. Quelques kales et brocolis ont d'ailleurs fait leur chemin jusqu'à l'épicerie solidaire du Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles ainsi qu'au Détour, contribuant au concept d'économie circulaire chère au Bâtiment 7 !



Les premières récoltes de la fermette vendues au Détour à l'été 2020

- Il faut mentionner que le focus sur la réalisation d'un projet concret dès 2020 ne signifie pas que la réflexion à plus long terme sur un projet de pôle alimentaire d'envergure, sur le lot 5 et potentiellement le Oil Store, est abandonnée : il s'agit seulement de l'axe de développement qui change, maintenant en faveur d'un développement concret, plus progressif, à la hauteur des moyens disponibles. Le collectif de la fermette a également rencontré les élus de l'arrondissement pour poursuivre les pressions afin de s'assurer que la promesse d'achat par la ville du lot 5 allait bel et bien se concrétiser. Il semble qu'en effet les sommes requises sont dans le PDI (Programme décennal d'immobilisations) que la Ville vient de déposer et que l'acquisition se fera dès que les lots seront réhabilités par le groupe Mach au printemps prochain.
- En pleine pandémie, le projet attire de nombreux visiteurs et bénévoles. Un article paraît également sur le projet dans la revue [100 degrés](#).





L'équipe qui a travaillé sur le montage de la superbe serre de notre ferme!

Les usages transitoires

- Les espaces vacants du B7 sont convoités et ouvrent l'imaginaire de plusieurs personnes, artistes et créateurs de notre milieu. L'été 2020 a été un bel exemple d'initiatives qui souhaitent s'inscrire dans la continuité du B7 dans son ensemble.
- Comme tout est en évolution et à construire dans notre écosystème, nous n'avions pas prévu comment naviguer face à de telles situations, ce qui a amené quelques incompréhensions. Pour ramener une saine communication, se comprendre et aller de l'avant :
 - Une rencontre s'est tenue le 17 novembre (avec la participation de 22 personnes) pour un partage d'information, une discussion, un plan de match sur comment on avance, ensemble !
 - Il a été entendu que pour le futur, un document établissant des lignes directrices pour les occupations transitoires sera élaboré.



Fête des récoltes 2020

Quartier Éphémère (QE) et les sections B3 et B4 de notre immeuble

Mise en contexte

Pour mieux comprendre les événements de 2020, un petit rappel historique s'impose:

Rappel historique

Le Bâtiment 7 a été obtenu par la communauté de Pointe-Saint-Charles dans le cadre des négociations ayant mené à la signature d'un Accord de développement pour le site entier des terrains du CN.

Un engagement formel de cession avait alors été signé entre le propriétaire et la communauté, représentée à l'époque par l'organisme Quartier Éphémère. En 2014, QE a cédé ses droits à 7 A NOUS, qui est devenu propriétaire en 2017 de l'entièreté de l'immeuble communément connu sous le vocable de Bâtiment 7, qui inclut le bâtiment principal, la dalle et le Oil Store.

Rappelons que, dans cette entente signée en 2014, QE s'était réservé le droit de devenir propriétaire des sections B3 et B4 de l'immeuble. Les modalités de cette option sont prévues à l'entente signée entre QE et 7 A NOUS. Depuis avril 2018, QE a signifié son intention de devenir propriétaire desdites sections.

Depuis cette date, plusieurs rencontres ont eu lieu entre QE et 7 A NOUS pour discuter des conditions préalables de mise en œuvre de l'intégration de QE dans le projet du Bâtiment 7, incluant les aspects de gouvernance, le volet financier ainsi que la complémentarité des occupations. 7 À NOUS a toujours privilégié le maintien d'une propriété unique dans laquelle les différentes facettes des projets des occupants se complètent et s'intègrent dans un commun et une vision de quartier.

- En décembre 2019, une rencontre de négociation eut lieu et nous attendions une réponse de QE sur une [une proposition formelle](#) déposée précédemment dans l'année, mais qui devait être soumise à leur conseil d'administration.
- En mars 2020, nous avons été informés par le biais de leur avocat que Quartier Éphémère/Fonderie Darling rejetait cette proposition et s'en tiendrait au texte de l'entente signée en 2014.
- Selon l'entente établie entre nos organismes en août 2014, Quartier Éphémère devait déposer en fidéicommis des sommes d'argent 15 jours après nous avoir signifié leur intention d'acquérir les parties B3-B4 de l'édifice (24 avril 2018). Ces sommes devaient compenser les dépenses encourues par le 7 À NOUS pour l'administration, la réfection et l'entretien de la bâtisse. Or, ils ne l'ont jamais fait, et selon nous, il s'agit d'un grave défaut par rapport à l'entente. Les discussions pour déterminer la quote-part de QE n'ont pas porté fruit et ont conduit à une rupture des discussions :
 - Le 14 juillet, par l'entremise de notre avocat Pierre Paquin, le 7 À NOUS a mis Quartier Éphémère en demeure de déposer les sommes dues dans un délai de 30 jours.
 - A l'échéance du délai, n'ayant obtenu aucune réponse et aucune somme, nous avons fait parvenir à QÉ une lettre qui statue que, pour le 7 À NOUS, étant donné que Quartier Éphémère n'a pas respecté ses obligations, **l'entente conclue entre nos organismes en août 2014 serait dorénavant considérée caduque.**
 - Dès lors que nous considérons caduque l'entente nous liant, nous leur avons rappelé l'intention d'intégrer des ateliers de pratique artistique accessibles et pérennes à notre projet d'ensemble. Il a été clairement mentionné à Quartier Éphémère que comme tout autre organisme, il pourra déposer un projet au Bâtiment 7 en ce sens, dans l'éventualité d'un appel de projet pour la poursuite du développement du B7, selon les termes que nous établirons.
- Il convient d'ajouter à cette trame que nous avons prévu, pour le printemps 2020, la réalisation de travaux urgents de réfection de la toiture des sections B3 et B4. Ceci entre autres, pour préserver la maçonnerie remise en état en 2017. QE en a été dûment avisé. Malheureusement, ils ont refusé de coopérer dans cette démarche que nous souhaitons mener avec notre statut de constructeur propriétaire comme nous l'avions fait l'année précédente pour les sections B1 et B2. Nous avons donc dû reporter ces travaux à une date indéterminée.

- En novembre 2020, QE a opté pour déplacer le litige devant les tribunaux en déposant devant la Cour supérieure une demande introductive d'instance en passation de titre et reddition de compte. Dans ces procédures, le 7 À NOUS est représenté par la firme Bélanger Sauv , laquelle nous avait auparavant accompagn s pour certaines d marches pro-bono.
- A la fin de l'ann e 2020, le 7   NOUS est toujours dans l'incertitude quant au devenir des sections B3 et B4 du commun dont il est le gardien, au nom de la communaut  de Pointe-Saint-Charles.

Finances et financement

Gestion de crise :

L'ann e 2020 fut marqu e par une gestion de crise sans pr c dent de nos finances, alors que nous perdions plus de 80% de nos revenus autonomes d    l'arr t presque complet de nos activit s. Voici le d tail des mesures qui furent mises en place pour pallier   cela :

- R vision compl te de notre budget 2020;
- Recours aux aides d'urgence : pr ts d'urgence, subventions salariales des deux paliers de gouvernement, aide canadienne d'urgence aux loyer, subventions en  conomie sociale de PME MTL, soutien   la relance de la Caisse d' conomie solidaire;
- Diversification de nos activit s  conomiques;
- Mise   pied de certaines membres salari -es dont les activit s se trouvaient en pause;
- Mise sur pied des facilit s de paiement partiel et m me de quittances pour certains de nos occupants.

Les  tats financiers 2020, l g rement exc dentaires, t moignent de la gestion de crise rigoureuse qui fut faite.

Gestion de nos finances :

-   la fin de l'ann e 2019, avec le soutien de Jack-Aude Pichette, dont le mandat est le dossier important de la restructuration financi re du 7   NOUS(mettre en place les processus de suivi de la gestion financi re d'un projet complexe (m thode de travail, de suivis, rigueur, outils de compr hension des budgets par les membres, appropriation des enjeux financiers, etc.), tout est mis en place pour une premi re d marche vers un budget collaboratif, travaill  avec l'ensemble des cercles du 7   NOUS. Le budget 2020 sera finalis  et adopt  en cercle g n ral en mars 2020!
- Simultan ment, une restructuration comptable est faite   l'hiver afin de pouvoir faire des suivis optimaux de la vingtaine de projets que compte le B timent 7, ainsi que des sous-budgets, etc.
- Une politique est adopt e afin de consolider les ressources affect es au frais de fonctionnement du B7 : 15% de frais d'administration sont dor navant pr lev s sur les subventions.
- Une compilation des frais r els au pied carr  est faite avec les chiffres r els - vu que le loyer  tait bas  sur les chiffres pr visionnels. La conclusion est que le loyer charg  aux locataires et les cibles de revenus au pied carr  pour les autres espaces sont en de   des co ts r els. Une augmentation de 5% des loyers et

des cibles est décidée collectivement, mais les décisions à prendre afin de rattraper le manque à gagner ne sont toujours pas prises en 2021.

- Du côté de la facturation, une transition de ODOO à Square est faite en courant d'année. Les avantages de cette transition sont la simplicité de la nouvelle plateforme et l'ajout d'un premier terminal de paiement à l'atelier mécanique.
- Du côté de la littératie financière, une rencontre d'information est faite sur le budget en juin. Plusieurs membres actifs sont présents, dont 7 groupes occupants.
- Le Cercle finances prend finalement la décision d'accompagner un premier projet comme fiduciaire, soit celui de l'Initiative d'employabilité jeunesse de Press Start, en choisissant d'être co-porteur d'un financement du programme du *Community Innovation Fund* du Quebec Community Groups Network, et en demandant au nom du 7 À NOUS le financement du programme de *Jeunes en Mouvement vers l'Emploi*, du Ministère de l'emploi, de la Solidarité et des Services sociaux (MESSS).

En financement :

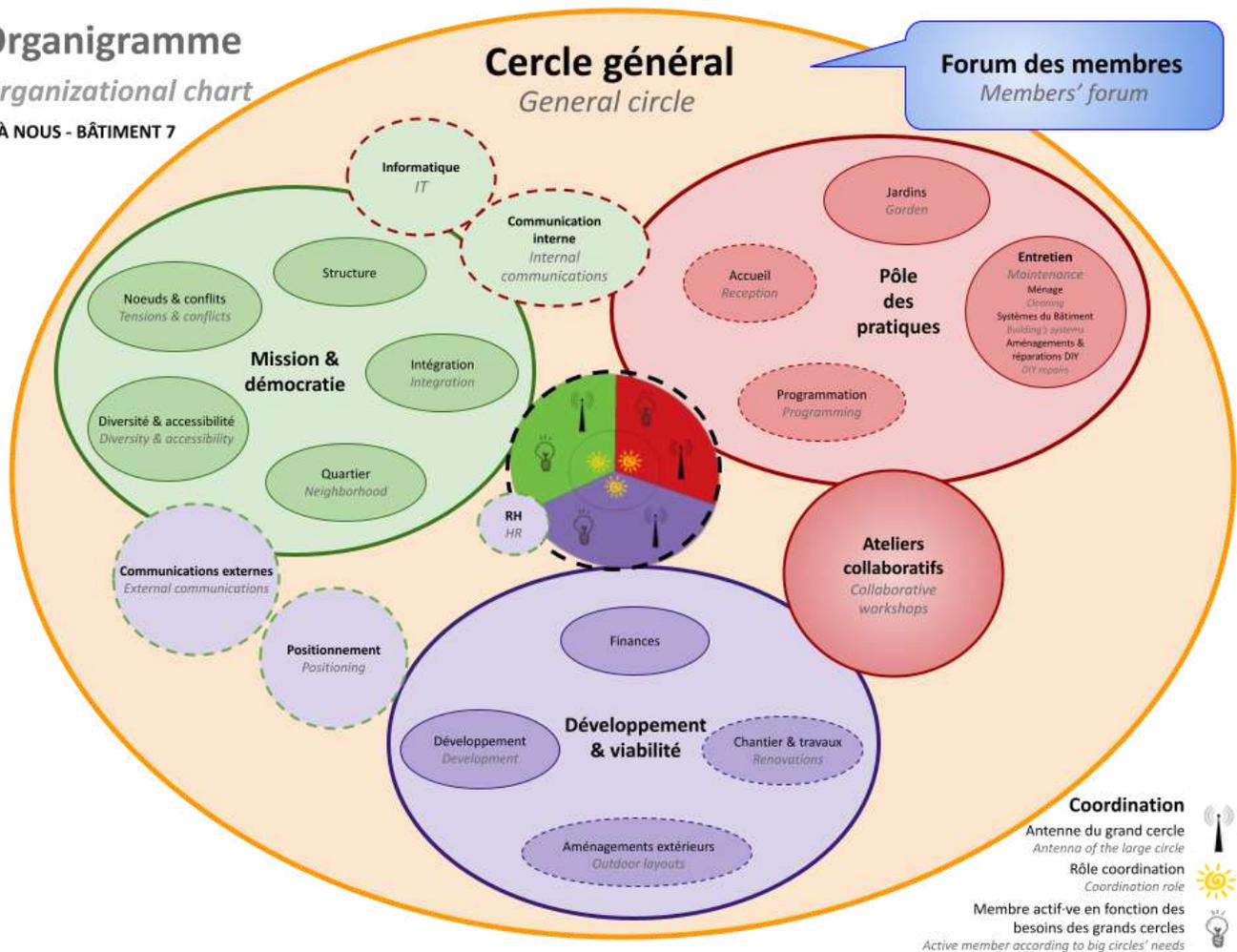
- Nous sommes allés chercher et avons administré tous les financements possibles en raison de la pandémie (voir plus haut).
- Le projet de financement commun avec différentes fondations philanthropiques, permettant le financement des projets *Agir pour la mixité* (7 À NOUS, Le Détour, Press Start, la Coulée, l'École d'art) et *Développer l'Utopie* (7 À NOUS) a poursuivi son envol.
 - Rappelons que trois fondations allient leurs efforts depuis 2018 et 2019 afin de soutenir ces deux projets (Fondations Béati, Lucie et André Chagnon, Mission Inclusion), le tout suivi par le projet de recherche du Philab (Sylvain Lefèvre assisté de David Grant-Poitras) sur la démarche *La philanthropie à la rencontre d'un commun*, assisté du Service aux collectivités de l'UQAM.
 - En cours d'année 2020, la Fondation Chamandy s'est ajoutée aux trois fondations participantes.
 - 2 chantiers d'apprentissages se sont tenus (juin et décembre).
- D'autres financements pluriannuels se sont poursuivis, dont ceux :
 - de la Direction de la Santé publique (*Accès aux aliments* et *Mesure 17*, obtenus avec d'autres groupes du quartier)
 - Des programmes *Zones d'Innovations sociales* et *Pratiques artistiques amateurs* de la Ville de Montréal
 - Du programme *Accès Justice* du Ministère de la Justice.
- Un financement extraordinaire de 70 000\$ octroyés par le MEES via le Bureau de l'Engagement communautaire de Concordia est venu soutenir le projet de Ruelle bleue verte, la fermette et Press Start en cours d'année.
- Des financements spécifiques à la réalisation du projet de Fermette ont été cherchés par les partenaires du projet à :
 - l'Arrondissement le Sud-Ouest
 - Arbres et arbustes Canada
 - Emploi-Québec
 - En plus de l'affectation de subventions précédemment nommées de la DRSP - *Accès aux aliments* et du fond Concordia MEES.

- Du côté du financement au prédémarrage de la phase 2, des financements sont obtenus du :
 - Fonds d'Initiative et de rayonnement de la Métropole du Secrétariat à la région métropolitaine (150 000\$)
 - Programme de préparation à l'investissement administré par le Chantier de l'Économie sociale (100 000\$).

Structure organisationnelle

UNE STRUCTURE (TOUJOURS) EN ÉVOLUTION VERS L'AUTOGESTION

Organigramme
Organizational chart
7 À NOUS - BÂTIMENT 7



Organigramme évolutif du B7 - fin 2020

Depuis l'adoption d'une structure démocratique par les membres actif-ve-s le 28 avril 2018, la structure a évolué pour s'adapter à notre fonctionnement au jour le jour et pour prendre en charge des responsabilités qui n'avaient pas été identifiées ou formalisées.

Comme l'évolution de notre autogestion est un axe phare des activités du 7 À NOUS, cette section se consacre à y poser un regard un peu plus en profondeur.

Évolution dans la structure		
	2019	2020
Variation dans le Statut des petits cercles	<p>Cercles ayant débutés leurs activités en cours d'année</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Programmation ● Projets extérieurs ● Finances ● Développement ● Positionnement 	<p>Cercles devenus inactifs en cours d'année</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Positionnement ● Programmation ● Communications externes ● Communications internes ● Informatique ● Accueil ● Chantier et travaux
Création de nouveaux petits cercles	<p>2 nouveaux cercles créés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Communications externes ● Communications internes (se dissocie du cercle Informatique) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Cercle RH (à la suite du groupe de travail RH) ● Instance de pilotage (en remplacement du Cercle de coordination)
Création de groupes de travail		<ul style="list-style-type: none"> ● Groupe de travail RH ● Groupe de travail évaluations ● Groupe de travail cercle général ● Groupe de travail des ateliers, devenu ensuite groupe de travail du Pôle des Pratiques
Fusion de petits cercles / transformations	<p>Cercles fusionnés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Entretien + DIY ● Suivi budgétaire + Revenus autres + Finances 	<ul style="list-style-type: none"> ● Le Cercle Projets extérieurs devient le Cercle Jardins ● Le Cercle Aménagements extérieurs est officiellement repris par le Cercle Développement
Cercle des soleils <i>Coordination au quotidien</i>	<ul style="list-style-type: none"> ● Rencontres hebdomadaires des 3 soleils (coordonnatrices des 3 grands cercles) depuis mars 2019. ● Instance qui a facilité la coordination au quotidien de notre organisme complexe, mais qui a été beaucoup occupée par la gestion des urgences et à adresser les 	<p>La coordination au quotidien a été remplacée à partir de mai 2020 par l'instance de pilotage.</p> <p>Cette instance a tenu 28 rencontres au cours de l'année.</p>

	enjeux importants qui ne sont pas adressés dans d'autres instances (ex: embauches et conditions de travail, réflexion sur les communications externes, etc).	
Grands cercles	<ul style="list-style-type: none"> ● Rencontres des grands cercles avec la présence d'une antenne par petit cercle. ● Élaboration d'un plan d'action au sein de chacun des grands cercles. 	<p>Le Pôle des Pratiques s'est rencontré 3 fois en 2020.</p> <p>Les 2 autres grands cercles (Démocratie et Développement-viabilité) n'ont pas eu de rencontres en 2020.</p>
Cercles généraux	<ul style="list-style-type: none"> ● 7 cercles généraux tenus en 2019. Présence d'une trentaine de membres actif·ve·s à chaque cercle. 	10 cercles généraux tenus en cours d'année.
Membres allié·e·s	<ul style="list-style-type: none"> ● Inscription de 167 membres alliés de mai 2018 à août 2019. ● Amélioration des formulaires d'inscription pour recueillir les intérêts et compétences. ● Mise en place d'une séance d'information pour mieux accueillir les membres allié·e·s dans l'écosystème. 	L'accueil de membres allié·e·s a été suspendu durant la pandémie.
Forum des membres	N'a pas été activé en 2019.	N'a pas été activé en 2020
"Ressources humaines"	<ul style="list-style-type: none"> ● Expérimentation de nouveaux processus d'intégration pour les employé·e·s embauché·e·s en 2019. ● Lunchs mensuels avec les employé·e·s pour discuter de relations de travail, éthique de travail, conditions de travail, etc 	<ul style="list-style-type: none"> ● Besoin apparu d'un cercle RH pour prendre en charge cette responsabilité ● Chantier sur le partage des responsabilités salariées en novembre-décembre ● Développement d'une méthode d'évaluation des salarié·e·s

INSTANCE DE PILOTAGE

Dès la fin mars 2020, le cercle structure a réfléchi à un fonctionnement de gestion de crise, qui serait en fait une petite équipe fonctionnelle et agile, composée de membres au cœur des activités, qui s'assureraient que nous remplissons nos principales responsabilités d'organisme pour traverser la crise sanitaire.

Pour ce faire, le cercle structure a réactivé le cercle de coordination qui n'était pas vraiment fonctionnel avant la pandémie, pour plusieurs raisons, mais en partie parce que la coordination était assumée principalement par les trois co-coordonnatrices depuis début 2019. La nouvelle instance de pilotage pour gestion de crise a été discutée et validée par le cercle de coordination les 17 avril et 1er mai, incluant les membres du C.A., puis discutée en cercle général tenu le 5 mai 2020. Créée pour être temporaire, il s'est avéré que la prolongation de la pandémie avec la fermeture du Bâtiment 7 au public et la réduction des activités ont entraîné le maintien de cette instance tout au long de l'année. Cette instance a tenu 28 rencontres au cours de l'année et a permis une prise en charge un peu plus collective des enjeux de coordination.

Raison d'être

Cette instance a coordonné le travail pour que le 7 À NOUS passe à travers la crise actuelle, au niveau financier, humain, matériel, structurel et démocratique. La raison d'être de cette instance a été de donner un élan rassembleur sur les grandes priorités : dynamiser les grands enjeux pour mobiliser les membres et sentir qu'on rame tout le monde dans le même sens. Elle a travaillé à la mise en œuvre des priorités de l'organisme en temps de crise et mise à jour ces priorités selon les circonstances et la durée de la crise.

Composition et priorités

La composition du cercle de coordination a été améliorée pour être composé des personnes qui portent déjà des responsabilités en lien avec les priorités et qui ont la capacité et volonté de :

- travailler avec les autres participant-es de l'instance de pilotage pour déterminer comment on fait avancer les priorités en temps de crise.
- porter des responsabilités précises: prise en charge d'une priorité et au besoin piloter une petite équipe qui accomplit des tâches
- faire rapport à l'instance de pilotage à chaque semaine sur comment ça avance et informer s'il y a des nœuds.

Concrètement, cette instance a rassemblé des membres des 10 volets essentiels de notre organisation :

1. Faire vivre une **instance de pilotage agile et efficace** et clarifier ses orientations en termes de gestion de crise.
 - a. Clarifier les responsabilités essentielles à assumer et travailler à un partage équitable des tâches à réaliser entre l'ensemble des membres actif-ves.
2. Maintenir les **bases démocratiques** de notre structure en assurant une **transparence** et un processus de consultation/prise de décision.
3. Garder le **contrôle sur nos finances** : prêts, paiements, salaires, subventions, suivi budgétaire, mesures d'urgence. Procéder à l'évaluation régulière de la situation et se donner une stratégie financière d'ensemble.

4. Favoriser la **cohésion de l'écosystème** et maintenir un climat de solidarité et d'aide mutuelle entre les membres. Maintenir un contact régulier avec les membres actif-ves, et en particulier les salarié-es et les groupes occupants.
5. Garantir l'**intégrité** et la **sécurité** de l'immeuble.
6. Garantir la **propreté** de l'immeuble :
 - a. Entretien régulier de l'immeuble
 - b. Entretien sanitaire en temps de pandémie
7. Garder le contrôle sur nos **enjeux de développement**.
8. Maintenir en fonction notre **infrastructure informatique**.
9. **Miser sur certains projets stratégiques** dans le contexte, tels la fermette et l'occupation/entretien de nos terrains environnants
10. Maintenir nos liens avec notre communauté par :
 - a. des **communications vivantes** et originales
 - b. nos **liens avec le milieu communautaire** du quartier
 - c. des **positionnements** politiques et actions de **solidarité**.

Responsabilités et dossiers

La durée de la pandémie ainsi que l'ampleur de la tâche ont été des facteurs ayant eu un impact sur la capacité des membres actifs bénévoles à rester mobilisés dans l'instance de pilotage, entraînant des départs.

Plus concrètement, les responsabilités et dossiers pris en charge par l'instance de pilotage furent :

- De convoquer et préparer les cercles généraux (équivalent de nos assemblées générales)
- La prise en charge d'infolettres internes afin de faire circuler les informations importantes auprès des membres actif-ve-s.
- Le développement d'un plan de relance (qui a finalement évolué autrement en étant repris par le Groupe de travail du Pôle des Pratiques)
- RH : Suivi des situations des membres salarié-e-s et soutien de la création du cercle RH, incluant la gestion des mises à pieds, la valse des vacances estivales et les conditions de retour de membres salarié.e.s après la PCU (mesure d'urgence du gouvernement fédéral).
- Discussion de pistes d'actions par rapport à l'épuisement des membres: se donner des meilleures conditions au niveau organisationnel, mais aussi pour prendre soin des membres à court-terme.
- Bilan de l'instance de pilotage et poursuite du chantier coordination du cercle structure
- Prise en charge ponctuelle d'enjeux qui n'étaient pas pris en charge ailleurs dans la structure

CERCLE RH / COMITÉ AD HOC RH

La thématique “RH” a été très présente en 2020 et ce, avec la couleur particulière de notre mission d'autogestion: relations de travail, conditions de travail, responsabilités d'employeur, place du travail salarié, partage des responsabilités, soin et reconnaissance du travail, etc.

Durant les premiers mois de la pandémie, les responsabilités liées aux relations et conditions de travail furent prises en charge par la “Cellule RH” et la priorité #4 (cohésion de l'écosystème), qui ont travaillé à maintenir le lien avec les membres salarié-e-s, et ont documenté des enjeux par rapport à l'épuisement.

Entre juin et septembre, un groupe de travail Évaluations (3 membres actives), mis sur pied par le cercle structure, a travaillé sur un processus d'évaluation des membres salarié-e-s, dans une optique d'évaluation du travail de la personne, de son rôle et du contexte de travail.

Puis le 16 octobre la thématique RH (rôle d'employeur et conditions de travail des salarié-e-s) a été abordée en cercle général, ce qui a mené à la création d'un comité ad hoc RH (8 membres actif-ve-s) pour définir un mandat et une composition d'un cercle RH. Plus concrètement, trois grandes décisions ont été prises:

- **Se doter d'une instance de “RH”** : Constituer aujourd'hui une équipe de travail (membres actifs/salariés) pour élaborer la composition et le mandat de cette instance, qui sera ensuite validé en cercle général. Des souhaits sont nommés d'être attentif-ve-s à la composition de ce groupe, intégrer des nouvelles personnes, prendre en compte les dynamiques de pouvoir dont le racisme.
- D'ici la fin de l'année, **se doter d'un mécanisme de coordination amélioré** : à la fin du mois d'octobre, les membres de l'instance de pilotage ont complété un bilan de cette instance. Ils ont partagé leurs constats et quelques recommandations au cercle structure qui en a pris connaissance et qui relancera le chantier coordination aux tous débuts de 2021.
- A court terme, **le cercle structure élargi anime, avec les salariés et les responsables de cercles et membres actifs impliqués dans des responsabilités, une révision des rôles et responsabilités de l'ensemble des salariés en fonction des besoins actuels du B7** : le cercle structure a fait un processus de consultation (*advice process*) auprès des personnes et cercles concernés. Toutes les informations pertinentes ont été compilées dans un document de travail et ce processus a culminé par une rencontre le 10 décembre en après-midi, réunissant les salarié.e.s et un.e représentante des cercles concernés.

Enfin, le mandat et les critères de composition du nouveau cercle RH furent adoptés le 16 décembre 2020. Les membres du cercle RH seront validés en janvier 2021, marquant officiellement la création du cercle!

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2020, les membres du conseil d'administration ont continué leur mandat dans la mesure où la tenue de l'assemblée générale annuelle a été reportée en raison de la pandémie. Les membres sont :

- Gabrielle Gérin - Présidente
- Nathacha Alexandroff - Vice-présidente
- Marcel Sévigny - Administrateur
- Judith Cayer - Secrétaire
- Charles Gagnon - Administrateur

Encore cette année, le rôle du conseil d'administration a été de prendre des décisions en lien avec les responsabilités de constructeur-proprétaire, la propriété (taxes, servitude, etc.), d'employeur et autres responsabilités légales liées à la gestion d'un OBNL.

La période de transition dans laquelle se trouve le 7 À NOUS en termes de son modèle organisationnel et de gouvernance a été prolongée par les conditions de l'année 2020. Le Cercle de coordination a été remplacé au début mai par une instance de pilotage pour faire face à la situation et aux impératifs de la pandémie et du confinement. Des liens étroits et continus entre le Conseil d'administration et cette instance ont été maintenus.

L'ÉQUIPE SALARIÉE

L'année 2020 fut marquée par de grands bouleversements au sein de l'équipe, causés par de multiples raisons incluant les effets de la pandémie et du confinement ainsi qu'une charge de travail et de stress immense.

Le 7 A NOUS, doit aussi composer avec les difficultés du marché du travail et la concurrence dans les offres d'emploi. Les conditions de travail et surtout les conditions salariales n'étant pas concurrentielles avec des milieux similaires au nôtre.

L'équipe salariée

- Joseph Bergeron : Responsable Développement
- Judith Cayer : Coordination Développement et viabilité
- Natasha Hargovan : Responsable de la comptabilité
- Princesse Lamarche : Responsable Informatique et Communications Internes
- Ariane Mitchell-Crête : Responsable locations et administration
- Isabelle Monast-Landriault : Coordination Démocratie

- Mubeenah Mughal : Responsable Ancrage Quartier
- Hermine Ortega : Coordination Pôle des pratiques
- Pierre-Olivier Parent : Chargé de projets - Travaux
- Jack-Aude Pichette : Responsable Finances
- Marion Séré : Chargée de projet - mise en place d'un système de cercles restaurateurs

Postes liés à des subventions salariales :

- Malaika Ahmed-Salim : Soutien administratif et à l'accueil
- Dani Tardif : Responsable locations et programmation
- Grégoire Dorval : Responsable des Opérations extérieures

Confinement et Télétravail

À partir de mars 2020, la majorité des salarié-es sont en télétravail.

Seuls Grégoire Dorval et Pierre-Olivier Parent travaillent principalement depuis le Bâtiment 7 en raison de leur mandat respectif.

Partenariats et visibilité

L'année 2020 fut significativement moins active en termes de visibilité mais les partenariats stratégiques établis en 2018 et 2019 ont poursuivi leur évolution pendant l'année.

PARTENARIATS

Quatre partenariats majeurs se sont poursuivis en 2020. Les voici.

Bureau de l'engagement communautaire de Concordia

Le Bureau de l'engagement communautaire poursuit sa collaboration *in situ* avec la communauté du Bâtiment 7 en 2019, en poursuivant plusieurs de ses projets phares : soutenir des projets de la communauté de Concordia au Bâtiment 7 par l'octroi de financements dédiés (Projets Living Labs du Sustainability action fund), Experiential Learning grants to support student-led initiatives, Soutien au projet de Ruelle bleue-verte, etc.

Rappelons que le Bureau d'engagement communautaire de Concordia a fortement innové en 2018 en nouant un nouveau type de partenariat avec le 7 À NOUS. D'une part, le Bureau s'engage à ce que l'un de ses employés, Alex Megelas, assure une présence physique régulière sur les lieux et contribue financièrement par le paiement d'une somme de 10 000\$ au budget du 7 À NOUS; d'autre part, via sa participation directement au sein de l'écosystème, Alex travaille à mettre en lien chercheurs, étudiants et autres possibilités de partenariat sur la base des besoins réels exprimés par le milieu.

La philanthropie à la rencontre d'un commun

Déjà mentionné dans la section sur le financement, ce partenariat inspirant visant à réinventer les relations entre acteurs philanthropiques et milieu subventionné regroupe la Fondation Béati, la Fondation Lucie et André Chagnon, la Fondation Mission Inclusion, la Fondation Chamandy, le Philab, le Services aux collectivités de l'UQAM, le Bureau de l'engagement communautaire de Concordia, le 7 À NOUS, Le Détour, Press Start, la Coulée et l'École d'Art de Pointe-Saint-Charles. Le projet s'échelonne de 2018 à 2022.

Ruelle bleue-verte

Mené en collaboration avec le Centre d'écologie urbaine de Montréal, les Ateliers Ublo, la Shapem et Vinci consultants, le projet vise à innover fortement en termes de gestion des eaux pluviales et de gouvernance

d'infrastructures publiques. Remportant le trophée Novatech lors de la 10^e conférence internationale Novatech, à Lyon, en France, le projet vise à se concrétiser en 2021.

La fermette

Le projet de fermette au Bâtiment 7 est un projet collectif porté par un regroupement d'organismes du quartier mettant à profit leurs missions respectives : le Club populaire des consommateurs, la CDC Action-Gardien, l'Épicerie le Détour, le 7 À NOUS et plusieurs citoyen-nes jardinier-es. À court terme, il vise l'implantation d'une fermette à petite échelle, comportant 4 volets (jardins, animaux, conteneurs de transformation, serre urbaine) sur le terrain du Bâtiment 7. À moyen-terme, il vise le déploiement d'un véritable projet maraîcher d'envergure sur le lot 5, adjacent au Bâtiment 7.

VISIBILITÉ

En raison de la pandémie, peu d'efforts ont été mis sur la visibilité. Il y eut toutefois ces initiatives suivantes :

- Visites guidées du Bâtiment 7 entre janvier et mars 2020 :
 - Groupe de Maternelle École Charles-Lemoine (prof. Catherine Fluet)
 - Cours sur le développement durable du Cégep Vanier (prof. Stéphane Giroux)
 - Groupe de Sciences humaines du Cégep St-Hyacinthe
 - Passeport relâche, jeunes de 6 à 12 ans
 - Groupe de l'UQAM (prof. Valérie Michaud)
 - Cours de socio-géographie du développement (prof. Juan-Luis Klein)
 - Cours sur la décroissance du Cégep Vanier (prof. Catherine Duranleau)
 - Cours en géographie de l'UdeM (prof Marie-Pierre Beauvais)
- Médias
 - [Agriculture urbaine: les grandes ambitions de la Fermette du Bâtiment 7](#), par Cent degrés.
 - [Projet d'agriculture urbaine au Bâtiment 7](#), par Métro

LES DÉFIS DE 2021

À la fin 2020, les défis sont multiples. En voici quelques-uns, notables :

- Le passage à des formes plus effectives de coordination - naissance à prévoir d'une nouvelle instance de cohésion
- L'équipe est déstructurée et toutes les politiques liées au travail rémunéré sont à créer - naissance d'un nouveau Cercle RH

- La révision de la structure des cercles - évolution vers un fonctionnement plus transversal et mieux adapté à nos besoins organisationnels
- Le bassin de membres actifs est à remobiliser
- La relance de nos ateliers et la reconfiguration de notre gestion des opérations, autour de l'accueil, est à faire
- Le développement de la phase 2 - planification des travaux, des financements et des nouveaux projets occupants
- La réalisation de la Ruelle bleue verte et la poursuite de ce partenariat innovant mais complexe
- Les enjeux de diversité et accessibilité - l'adresse directe des enjeux liés à la discrimination et au racisme au Bâtiment 7
- La restructuration de certains cercles névralgiques tels le Cercle entretien
- La vocation du Grand atelier et la question des locations événementielles dans notre modèle d'affaires.